

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU MATÉRIAU ET USAGE

Nom du matériau: BUTANE, GRADE TERRAIN
Utilisation: Matériau de traitement, matière première chimique, combustible.
Classification SIMDUT: Classe A; Classe B, Div. 1
Feu: 4 Réactivité: 0 Santé: 1
Transport des Marchandises Dangereuses:
UN: 1075 Classe: 2.1 Groupe d'Emballage: Non disponible
Description: GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ

Manufacturier/fournisseur: ENCANA CORPORATION
 #1800, 855 - 2nd Street S.W., P.O. BOX 2850
 CALGARY, ALBERTA, T2P 2S5

Téléphone d'urgence: (403) 645-3333

Famille chimique: Mélange d'hydrocarbures paraffiniques aliphatiques

SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX DU MATÉRIAU

| Ingrédients Dangereux | Concentrations Approximative (%) | Nombres C.A.S | DL50 / CL50 | Limites d'Exposition |
|-----------------------|----------------------------------|---------------|--|--|
| n-Butane | 65 – 80 | 106-97-8 | N.D./inh rat, 4h, 658 g/m ³ | 1000 ppm (LEDA) 1000 ppm (SAE ¹) |
| Isobutane | 20 - 35 | 75-28-5 | N.D. | 1000 ppm (SAE ¹) |
| Propane | 0.5-1 | 74-98-6 | N.D. | 1000 ppm (LEDA, SAE ¹ - Voir aussi la Section 8) |
| Éthane | 0.5-1 | 74-84-0 | N.D. | 1000 ppm (SAE ¹) |

N.D.: Non disponible

LEDA = Limite d'exposition dans l'air, Alberta, 8 heures SAE = Seuil admissible d'exposition (8 heures) - ACGIH

¹ Gaz aliphatiques et hydrocarbures

SECTION 3 - DONNÉES PHYSIQUES DU MATÉRIAU

État physique: Gaz **Pression de vapeur (kPa):** 400 @ 40 degrees C.
Poids volumique: 0.58 **Seuil d'odeur (ppm):** Non disponible
Densité de vapeur (air = 1): 2 **Taux d'évaporation:** Non disponible
% de matière volatile, en volume: 100 **Point d'ébullition (°C):** -4.5
Odeur et apparence: Sans couleur, sans odeur (ou peut avoir une odeur de mercaptan)
Point de congélation (°C): -146
pH: Non applicable **Coefficient de distribution eau/huile:** < 0.1

SECTION 4 - FEU ET EXPLOSION

Inflammabilité: Oui **Conditions:** Le matériau va s'allumer à des températures normales.
Moyens d'extinction: Mousse, CO₂, poudre chimique. Des accumulations explosives peuvent se produire dans les endroits mal ventilés.
Procédures spéciales: Pulvériser avec de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu et pour disperser le gaz si la fuite ne s'est pas enflammée. Si non dangereux, couper le combustible et laisser la flamme s'éteindre d'elle-même.
Point d'éclair (°C) et méthode: -60 **Produits de combustion dangereux:** Oxyde de carbone
Limite supérieure d'explosion (en volume %): 8.4 **Sensibilité à l'impact:** Non
Limite inférieure d'explosion (en volume %): 1.8 **Sensibilité à la décharge statique:** Oui, peut s'allumer
Température d'auto-ignition (°C): 405 **Classification d'inflammabilité TMD:** 2.1

SECTION 5 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique: Oui **Conditions:** Non applicable
Incompatibilité: Oui **Substances:** Chlore et autres agents oxydants forts
Réactivité: Oui **Conditions:** Chaleur, soleil intense

Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone, oxyde de carbone

SECTION 6 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES DU PRODUIT

Voies d'entrée:

Absorption par la peau: Non disponible

Contact avec la peau: Oui (liquide)

Contact avec les yeux: Oui

Inhalation: Aiguë: Oui

Chronique: Non disponible

Ingestion: Non

Effets d'une exposition aiguë: L'inhalation peut causer le mal de tête, la désorientation, l'étourdissement, l'assoupissement et peut-être la perte de conscience. Il y a évidence que le butane et le propane peuvent produire ces effets à des concentrations bien au-dessous de celles requises pour une déficience en oxygène, par exemple 10% LIE⁽³⁾ et au-dessus. À mesure que la concentration augmente, la déficience en oxygène et l'asphyxie peuvent se produire. Le gaz qui s'expande rapidement ou le liquide vaporisé peuvent causer des engelures de la peau et des yeux.

Effets d'une exposition chronique: Non disponible

Sensibilisation au produit: Non.

Limites d'exposition au produit: 1000 ppm (8 heures, LEDA pour le butane)

Irritation par le produit: Non disponible

Matériaux synergiques: Aucun rapporté

Effet carcinogène: Non disponible

Effets sur la reproduction: Non disponible

Effet tératogénique: Non disponible

Effet mutagène: Non disponible

SECTION 7 - MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle: Utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un appareil respiratoire à air fourni lorsqu'on entre dans des endroits où il peut y avoir des concentrations élevées.

Gants: Gants isolés

Protection respiratoire: SCBA⁽¹⁾ ou SABA⁽²⁾

Yeux: Des lunettes contre l'aspersion et un masque facial si l'on ne porte pas de SCBA ou de SABA.

Chaussures: D'après les mesures de sécurité

Vêtements: D'après les mesures de protection contre le feu

Contrôles de génie: Utiliser seulement dans les endroits bien ventilés. On recommande une ventilation mécanique dans les endroits restreints. L'équipement doit être à l'épreuve des explosions.

Fuites et déversements: S'il est sans danger de le faire, arrêter l'écoulement de gaz. Enlever toutes sources d'ignition. Fournir une ventilation de nettoyage, si possible. Empêcher d'entrer dans les espaces restreints. Utiliser l'équipement de protection personnelle.

Disposition des déchets: Brûlage contrôlé ou échappement à l'air libre, en accord avec les exigences des règlements.

Procédures de manutention et équipement: Éviter le contact avec le liquide ou avec l'équipement refroidi par le liquide. Éviter l'inhalation. Relier et mettre à terre tous les transferts. Éviter les conditions créant des étincelles.

Exigences d'entreposage: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, du soleil intense et des sources d'ignition.

Information spéciale pour le transport: Non applicable

SECTION 8 - MESURES DE PREMIERS SOINS

Peau: Si une brûlure par le froid se produit, baigner doucement la région affectée dans de l'eau chaude (38-43 degrés C). Ne pas frotter. Obtenir une aide médicale

Yeux: Asperger immédiatement avec de grandes quantités d'eau tiède pendant 15 minutes, en soulevant alternativement les paupières inférieures et supérieures. Obtenir une aide médicale si une irritation persiste.

Inhalation: Amener à l'air frais. Donner de l'oxygène, la respiration artificielle ou la réanimation cardio-pulmonaire, si nécessaire. Obtenir une aide médicale.

Ingestion: Habituellement pas d'effet par cette voie.

SECTION 9 - DATE DE PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par: EnCana Environment, Health and Safety (EHS)

No. de Tél.: (403) 645-2000 Date de préparation: 1 juillet, 2011 Date d'expiration: 1 juillet, 2014

(1) SCBA: Appareil respiratoire autonome

(2) SABA: Appareil respiratoire à air fourni

(3) LIE: Limite inférieure d'explosibilité